

*Interpellation présentée par la députée:
Mme Anne-Marie von Arx-Vernon*

*Date de dépôt : 29 août 2008
Messagerie*

Interpellation urgente écrite

Mesures de sécurité concrètes aux Pâquis

De nombreux habitants et commerçants du quartier des Pâquis sont témoins et parfois victimes d'agressions, de vandalisme, de menaces de mort de la part de délinquants récidivistes. Aucun discours, aucune action des politiques ou de la police ne peut les rassurer lorsque, après qu'ils ont été arrêtés, les délinquants se retrouvent en liberté quelques heures plus tard dans les mêmes rues du quartier des Pâquis.

Certains de ces délinquants ne sont pas expulsables dans leur pays d'origine, qui n'acceptent pas de les réadmettre. Tel n'est pas le cas de l'Algérie, pays avec lequel la Suisse a signé un accord de réadmission voici deux ans. Il s'agit là d'une mesure concrète que peut prendre sans attendre le Conseil d'Etat pour réduire l'insécurité dans le quartier des Pâquis.

Question: Qu'attend le Conseil d'Etat pour obtenir du Conseil fédéral que des accords de réadmission du type de celui signé avec l'Algérie soient mis en œuvre avec d'autres pays, et, subsidiairement, pourquoi le Conseil d'Etat ne fait-il pas expulser vers leur pays les délinquants algériens multirécidivistes ?